

COMMUNE DE ROCLES**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 2 août 2017**

Date de la convocation : **28 juillet 2017**

La convocation a été affichée aux lieux habituels le : **28 juillet 2017**

Conseillers en exercice : **11**

Membres présents ou représentés : **09**

L'an deux mil dix-sept le mercredi deux du mois d'**août**, à **vingt** heures **trente** minutes, les conseillers municipaux de la commune de Rocles proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du **23 mars 2014**, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, **M. Raymond MARTIN**, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres du conseil : AUBERT Sabrina, BRUSA Sylvain, FLOURET Jonathan, JAFFUEL Guy, LHERMET Francis, MALLET Pierre, MARTIN Raymond, PALPACUER Daniel, RANC Aline, RIEU Hervé, ROUX Joël.

Absent(s) excusé(s) : **néant**

Absent(s) non excusé(s) : **AUBERT Sabrina et FLOURET Jonathan**

Absent(s) représenté(s) : **néant**

Pouvoir(s) : **néant**

M. Joël ROUX a été désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du rapport 2017 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées ⁽¹⁾
- Modification n°11 des statuts de la Communauté de Communes du Haut Allier ⁽²⁾
- Emploi école (ménage et service des repas)

Questions diverses :

- Aménagement de l'annexe à la salle d'animation

Pièces jointes :

- procès-verbal de la séance du 23 juin 2017 (transmis précédemment par mail)
- ⁽¹⁾ rapport de la CLECT du 29 juin 2017 + délibération du conseil communautaire du 10 juillet 2017 + projet de délibération
- ⁽²⁾ délibération du conseil communautaire du 10 juillet 2017 + projet de délibération

M. le maire déclare la séance ouverte à **20H40**.

Le compte-rendu de la séance du **28 avril 2017** est approuvé.

- Approbation du rapport 2017 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Le conseil municipal approuve le rapport de la CLECT ainsi que le tableau de synthèse des attributions de compensations provisoires et charge M. le maire de notifier cette décision à la CCHA.

- Modification n°11 des statuts de la CCHA

La modification est adoptée. Transfert de 2 nouvelles compétences, à savoir ;

- o Compétence 2° bis : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L211-7 du Code de l'Environnement.
- o Compétence n°4 bis : En matière de politique de la ville : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

- **Emploi école (ménage et service des repas)**

Le passage à la semaine de 4 jours et l'arrêt de l'emploi aidé nécessite la création d'un emploi à temps non-complet à 9H30mn par semaine annualisées.

M. le maire est chargé du recrutement.

Questions diverses : Aménagement de l'annexe à la salle d'animation

Les appels d'offre ont été effectués pour les travaux de l'annexe de la salle d'animation.

Les travaux débuteront le 1^{er} octobre prochain.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le maire déclare la session close à **21H28**.

Compte rendu affiché le **10 août 2017** aux lieux accoutumés.

Le maire, M. Raymond MARTIN



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'R. Martin', written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'MAYOR OF ROCLES' at the top, 'Lozère' at the bottom, and a central emblem depicting a landscape with a building and a tree. The signature is written in a cursive style and is partially obscured by the stamp.